

Pour étudier un texte argumentatif

Pour parvenir à élaborer un **résumé efficace**, vous devez être capable de comprendre et de mettre au jour la **structure argumentative** du texte original. Il vous faut donc repérer la construction du texte, et ses ressorts argumentatifs.

Pour l'**Oral** (Mines), vous devez absolument, « rendre compte du **processus de la pensée d'un auteur** » et donc examiner « **la façon dont ce dernier soutient ses idées.** » (Rapport Mines, 2017). Cela vous évitera la paraphrase, qui consiste à répéter les idées développées par l'auteur.

Il est bon pour ce faire de revoir les caractéristiques du texte argumentatif et ses stratégies, d'apprendre les termes vous permettant de les désigner, et surtout de vous entraîner toute l'année à les repérer dans les textes d'oraux, mais aussi dans les textes à résumer.

L'argumentation ne s'improvise pas. La rhétorique est un art, sachez-le. Il faut pouvoir rassembler ses idées et ses arguments (**l'invention**), les agencer (**la disposition**), et les mettre en forme (**l'élocution**). Nous désignons le plus souvent par texte « argumentatif » un texte qui a une **fonction impressive** (Jakobson), c'est-à-dire qui vise à convaincre ou à persuader le récepteur, sans exclure pour autant les textes narratifs et les textes descriptifs, qui peuvent également avoir une visée argumentative, et être étudiés en tant que tels. Les travaux de linguistique sont des sources riches pour l'étude des textes argumentatifs. Un énoncé possède un **contenu informationnel**, d'un strict point de vue sémantique, mais il a aussi un niveau pragmatique, qui lui donne une **orientation argumentative**.

Un texte argumentatif est fondamentalement **dialogique** : implicitement ou explicitement, il est le lieu **d'une vision contradictoire du monde**, et s'organise autour de deux thèses affrontées (même si les deux thèses ne sont pas exprimées, pour des raisons stratégiques). Il ne faut jamais oublier cette spécificité au cours de l'étude d'un texte.

Attention : vous ne pouvez, dans l'analyse à l'oral, vous en tenir au strict contenu informationnel. De même, vous passerez à côté d'un bon résumé si vous ne saisissez pas les éventuels implicites du texte.

Les caractéristiques du texte argumentatif

- **Thème** (ou sujet) : ce dont il est question dans le texte.
- **Thèse** : ce que l'on dit du sujet. Un auteur soutient, explicitement ou non, un point de vue, qui s'oppose, explicitement ou non, à d'autres points de vue. La thèse n'est pas toujours formulée en une phrase claire, elle se déduit parfois de l'ensemble.
- **Arguments** : chacune des idées qui viennent appuyer la thèse. L'argument doit paraître évident, il sert de preuve.
- **Exemples** : illustrations des arguments par des cas concrets. Les exemples clarifient le propos, permettent de s'appuyer sur une réalité vérifiable, rendent le texte plus vivant. Ces exemples sont **illustratifs** ou **argumentatifs**.

Traditionnellement, on distingue dans l'art de convaincre (la rhétorique), trois genres de discours, en fonction de l'action qu'elle exerce sur autrui :

- **Le judiciaire**, qui consiste à exposer, devant une assemblée, des faits passés, pour en discerner le vrai et le faux.

- **Le délibératif**, qui consiste à débattre, dans une assemblée, sur ce qu'il est opportun ou inopportun de faire.
- **L'épidictique** (éloge ou blâme).
 - Dans le cas d'une critique, voire d'un blâme, on pourra parler de **texte polémique** (*polemos* = guerre), de **réquisitoire** (au tribunal, discours du procureur qui demande la peine), de **diatribe** (discours dans lequel on attaque, sur un ton violent et souvent injurieux, quelqu'un ou quelque chose.) Si c'est plus léger, et si l'argumentation repose sur l'humour, on parlera de **satire**, ou de **caricature**.
 - Au réquisitoire et à la diatribe, s'opposent le **panégyrique** (éloge oral ou écrit, enthousiaste et sans restriction d'une personne ou d'une chose), voire le **dithyrambe** (éloge enthousiaste, souvent excessif, pompeux et emphatique). On n'emploiera ces deux termes que si l'éloge est vraiment outré.

Pour étudier une argumentation, vous devrez prêter attention aux indices qui suivent :

1. Les indices d'énonciation

Le texte argumentatif est par excellence le texte où l'émetteur **s'implique**, de manière plus ou moins explicite. Il est également le lieu par excellence de la polyphonie. L'observation du système énonciatif est donc capitale.

a. Quels sont les pronoms personnels employés ? Les marques de temps ? De localisation temporelle ? (les **déictiques**)

- Attention au « nous » qui doit être bien analysé : il peut représenter tous les hommes, une communauté plus restreinte, parfois un groupe de personnes très précis (dans un manifeste par exemple). Inutile de dire à chaque « nous » rencontré : « l'auteur implique les lecteurs ». Il faut que cela soit particulièrement remarquable et cohérent avec le sens général.
- Le « on » peut également avoir différentes valeurs. Il peut servir à désigner un « nous » englobant le point de vue de l'auteur, mais il peut aussi désigner les sujets d'un discours superficiels, que l'on met à distance, une *doxa* que l'on récuse (*ex* : « on n'est plus en sécurité nulle part »). Le « on » peut s'apparenter à la thèse que l'on réfute (*ex* : nous l'a-t-on assez dit !)

b. Quels sont les procédés qui signalent le degré d'adhésion de l'énonciateur ? (les **modalisateurs**) ?

Ces procédés sont très divers : des adverbes (évidemment, certainement, incontestablement, peut-être etc.), ou des périphrases équivalentes, des expressions introductives (il est certain que, on peut douter, etc.), des guillemets ou des italiques pour mettre à distance une expression ou un propos, l'emploi du conditionnel...

c. Quel est le degré de subjectivité des termes employés ? (termes **affectifs**, **évaluatifs**, **axiologiques**).

Les termes affectifs (poignant, drôle, pathétique...), évaluatif (grand, riche, loin, nombreux...), axiologiques (bon, mauvais, puissant, bien...)

d. La **punctuation** est-elle expressive ? Abondance de questions rhétoriques, exclamations peuvent signifier l'implication manifeste de l'auteur dans son propos.

e. Quels sont les indices de **polyphonie** ? (depuis les propos rapportés au discours direct jusqu'aux procédés les plus subtils de la polyphonie énonciative, qui peut aller jusqu'à un brouillage énonciatif.)

La polyphonie énonciative permet de marquer l'adhésion ou la distance par rapport à une affirmation. On peut aller dans un texte d'une thèse à l'autre dans un affrontement polémique, constater la subordination d'une voix par rapport à l'autre grâce à l'utilisation de la concession, lire l'exposé

apparemment neutre de deux thèses qui manifeste pourtant une discréditation d'une des thèses grâce à l'utilisation de **P'implicite**.

L'argumentation peut gagner en efficacité lorsqu'elle est **implicite**. L'interprétation du texte est orientée par des stratégies qui relèvent de la **persuasion**, qui peut aller de la suggestion à la manipulation.

Par implicite, on entend l'arrière-plan du discours c'est-à-dire ce qui est présent dans l'énoncé sans être énoncé explicitement (ou mis à distance cf *supra*).

- Le **présupposé** est impliqué par ce que l'on dit. *Ex* : je ne fume plus. Qui implique que je fumais. Ce présupposé peut présenter une valeur argumentative, même s'il demeure discret.
- Le **sous-entendu** suppose une intention de l'auteur. *Ex* : votre prédécesseur était très compréhensif.
- L'**insinuation** est un sous-entendu à visée plutôt négative
- L'**ironie** consiste à faire comprendre le contraire de ce qui est dit explicitement : c'est un mécanisme d'**antiphrase** qui repose sur un dédoublement : le locuteur ne prend pas à son compte le propos qu'il est en train de tenir. L'ironie permet, par la **citation implicite**, de disqualifier le propos de l'autre dont je fais semblant d'adopter la pensée, parfois pour la ridiculiser. L'ironie doit être **décodée** (intonation, gestes, exagérations, litotes, euphémismes etc.) Elle peut procéder par allusion. Elle peut aussi être le lieu de l'humour et nourrir donc une argumentation plaisante. Elle peut aussi être particulièrement virulente, voire blessante.

2. Les indices d'organisation de l'argumentation

- Les **indices typographiques** qui peuvent être signifiants (mais qui ne le sont pas toujours).
- Les **connecteurs argumentatifs** qui expriment en général des relations de type logique. Il vous faut les repérer, et les interpréter.
- **La disposition** doit être prise en considération. La thèse peut être énoncée au début de l'argumentation, avant d'être vérifiée et confirmée, ou après une concession, ou une réfutation, ou à la fin du texte (ou de l'extrait), comme la conclusion de l'argumentation.
- Les arguments et les exemples peuvent progresser selon un ordre chronologique, ou selon leur nature, ou leur importance. L'exemple peut être **illustratif**, ou constituer un argument à lui tout seul. On parle alors d'exemple **argumentatif**.

3. Les différents types de raisonnements

Le raisonnement est **déductif** lorsqu'il dégage une conséquence logique sous forme de proposition particulière. Le **syllogisme** est le type même du raisonnement par déduction. De deux propositions générales (les prémisses), il tire une conclusion particulière (Tous les hommes sont mortels ; or Socrate est un homme ; donc Socrate est mortel.) Lorsque le syllogisme tourne court, on parle de **sophisme**. Une **tautologie** est un raisonnement qui ne mène nulle part. Quant au **truisme**, il est une vérité triviale et sans intérêt. Le **raisonnement par l'absurde** vise à discréditer une thèse adverse, qu'elle soit implicite ou explicite. Le raisonnement **inductif** prend comme point de départ une ou plusieurs observations particulières pour aboutir à une conclusion générale. Le raisonnement par **analogie** ou comparaison procède par rapprochement de réalités ou de situations.

Le raisonnement peut être **elliptique**, c'est-à-dire passer sous silence une étape, ou plusieurs.

Le raisonnement **concessif** accorde une part de vérité à la thèse adverse afin de mieux montrer ses limites. Il permet de gagner en objectivité, en montrant qu'on est capable de sortir de sa propre idée. Elle débouche le plus souvent sur une **réfutation**. L'association concession/réfutation forme un raisonnement concessif (type Certes...mais).

4. Les arguments

- Les arguments de logique, forts de leur cohérence rationnelle
- Les arguments de valeur, qui se réfèrent à un système de valeur.
- Les arguments d'expérience, de l'ordre du constat, ou de l'observation.
- Les arguments d'autorité, parmi lesquels on trouve l'argument *ad hominem*.

Quelques figures de style fréquemment rencontrées dans les textes argumentatifs (à compléter)

- **Les figures d'analogie ou de substitution** qui, en rapprochant deux réalités plus ou moins proches, créeront des images susceptibles de frapper l'imagination du lecteur, en valorisant ou en dévalorisant une idée : comparaison, métaphore, allégorie (« Pendant que des mortels, la multitude vile, / Sous le fouet du Plaisir, ce bourreau sans merci, / Va cueillir des remords dans la fête servile, / Ma Douleur, donne-moi la main ; viens par ici, » Baudelaire, « Recueillement »), métonymie, personnification, prosopopée etc.
- **Les figures d'amplification et d'insistance** : répétition, énumération, accumulation, hyperbole (qui peut aller jusqu'à l'adynaton, lorsque l'exagération est poussée à son comble et devient comique), anaphore, anadiplose (répétition d'un mot ou d'une expression à la fin d'une proposition, et au début de la proposition qui suit), énumération, pléonasme, gradation, parallélisme de construction, rythme ternaire etc.
- **Les figures d'opposition** : antithèse, oxymore, chiasme, paradoxe (« L'homme n'est ni ange, ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. » Pascal), antiphrase, etc.
- **Les figures d'atténuation** : euphémisme, litote, prétérition, etc.

Il ne s'agit jamais de faire un relevé de figures rhétoriques, mais il faut vous interroger sur la manière dont un auteur donne à son argumentation des couleurs, de la chair, afin de **convaincre**, de **persuader** ou de **délibérer**. On pourra également caractériser le registre du texte selon la visée qu'il manifeste. Il peut être **didactique**, **pathétique**, **polémique**, **satirique**. Ces termes sont des outils pour rendre compte du « processus de la pensée » que vous allez ensuite questionner dans la deuxième partie de l'oral (commentaire).

Bon travail !

Sources

Les textes argumentatifs, Alain Boissinot, Toulouse : Bertrand-Lacoste, « Didactiques », 1992

Dictionnaire de rhétorique et de poétique, Michèle Aquien et Georges Molinié, Paris : Le livre de poche, 1996